

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE VERZEILLE N°565/2026**

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de membres présents : 8	Vote par procuration : 1 Convocation du 23/02/2026
--	---

Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Laurence MAURI, Jacky CROIBIER, Mohamed SABRI, Rachel RIVAL.

Absente excusée : Cynthia COURRIEU, Martine LARREGOLA,

Procuration : Pierre-Jean VILASI (Procuration Christian AUDIER)

Absent : Ludovic BERAIL.

Secrétaire de Séance : Frédéric AUDIER.

Le cinq mars deux mille vingt-six le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Christian AUDIER, Maire.

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget Principal

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique de 2024 de la commune de Verzeille ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Considérant que Mr Christian AUDIER, s'est retirée pour laisser la présidence à Mr Frédéric AUDIER, Adjoint chargé des finances.

Le **Conseil Municipal** réuni sous la présidence de Mr Frédéric AUDIER, Adjoint au maire, délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice dressé, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1° Lui donne acte de la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Envoyé en préfecture le 23/03/2026 Reçu en préfecture le 23/03/2026 Publié le 23/03/2026 ID : 011-211104088-20260305-5652026-DE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes excédent		
CFU M57 2025						
Résultats reportés	38 130,42			370 459,07	0	332 328,65
Opérations de l'exercice	444 481,64	106261,38	467640,07	531 672,62		637 934,00
TOTAUX	482 612,06	106 261,38	467 640,07	902 131,69	0,00	970 262,65
Résultats de clôture	376 350,68			434 491,62		58 140,94
Restes à réaliser		178 033,01				178 033,01
TOTAUX CUMULES	376 350,68	178 033,01	0,00	434 491,62	0,00	236 173,95
RESULTATS	198 317,67			434 491,62		236 173,95

Le conseil municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à l'**unanimité** des membres présents.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits, les membres présents, signé au registre.

La convocation du CM et la liste des délibérations ont été affichées conformément à l'article L.221-7 et L.2121-7 du CGCT.

En mairie le 05/03/2025

L'Adjoint, Frédéric AUDIER



Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6, rue Pitot 34063 MONTPELLIER Cedex 2 ; téléphone : 04 67 54 74 10) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr/>

ANNEXE DE SIGNATURE DE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 8


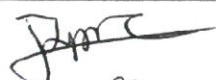


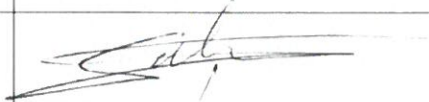

VOTES :
Pour : 8
Contre : 0
Absentions : 0

Date de convocation : 23/02/2026

Présenté par Frédéric AUDIER, à Verzeille, le 05/03/2026.


Délibéré par le Conseil Municipal, réuni le 05/03/2026, à Verzeille

Les membres du Conseil Municipal est :

Frédéric AUDIER	
Marie-Lyne EXPERT	
Laurence MAURI	
Rachel RIVAL	
Martine LARREGOLA	Absente
Mohammed SABRI	
Jacky CROIBIER	
Pierre-Jean VILASI	procuration Christian AUDIER
Ludovic BERAIL	Absent
Cynthia COURRIEU	Absente

Certifié exécutoire par Frédéric AUDIER, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/03/26, et de la publication le 23/03/26.

En mairie le 05/03/26
L'Adjoint, Frédéric AUDIER



Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/26

ID : 011-211104088-20260305-5652026-DE